

Paris, le 15 avril 2009

Communiqué de presse :

Guyane, un territoire judiciaire à l'abandon

Aux termes de 6 semaines de grève, les avocats de Guyane, soutenus par les magistrats et fonctionnaires du tribunal de Cayenne, suspendent leur mouvement mais maintiennent leur mobilisation pour protester contre l'indécence des conditions de fonctionnement du service public de la Justice.

L'insuffisance criante des moyens, tant matériels qu'humains de la justice guyanaise, produit des conséquences insupportables pour le justiciable qui doit par exemple attendre 14 mois une audience devant le juge aux affaires familiales.

Face à cette situation scandaleuse, unanimement dénoncée, la Garde des Sceaux se refuse à renforcer de manière significative et durable les effectifs du tribunal de grande instance de Cayenne (aucune création de poste de magistrat et 3 créations d'emploi au greffe). Se basant sur un rapport d'inspection tenu secret, le ministère de la justice choisit ainsi d'ignorer la réalité statistique et l'importance de la charge de travail des personnels pourtant incontestables.

Pire, la création d'une cour d'Appel comme d'un second Tribunal à St Laurent du Maroni sont renvoyés à une réflexion des acteurs locaux, alors que les besoins d'administration judiciaire et d'accès au juge dans ce département sont au cœur des dysfonctionnements de la justice guyanaise.

Le Syndicat de la magistrature dénonce cet abandon du service public de la justice en Guyane qui illustre un réel désintérêt pour le justiciable de ce département d'outre-mer.

Il constate que, malgré des demandes répétées, les personnels de justice n'ont à aucun moment été reçus par la Chancellerie, de sorte qu'aucun dialogue n'a pu s'instaurer.

Le Syndicat de la magistrature constate que l'exemple guyanais préfigure la paupérisation de la Justice en métropole, soumise à une rigueur budgétaire injustifiée, où la réforme de la carte judiciaire sert de prétexte à la suppression massive d'emplois sans égard pour l'intérêt du justiciable.

Il apporte son entier soutien aux avocats, magistrats et fonctionnaires de justice en Guyane.